



ORDRE NATIONAL DES CHIRURGIENS-DENTISTES

CONSEIL NATIONAL

009592

UFR d'Odontologie
Université Montpellier 1
À l'attention du Responsable de l'enseignement de
la déontologie
545, avenue du Prof J.L Viala
34193 MONTPELLIER CEDEX 5

Nos Réf. : GN/IG - 2019/121
Objet : Concours de déontologie 2019
du Conseil National de l'Ordre

Paris, le 14 février 2019

RECTIFICATIF

Monsieur le Professeur et cher confrère,

Je sais l'intérêt que vous portez à l'insertion de vos étudiants dans la vie professionnelle. L'ordre présente souvent pour eux une image austère, voire coercitive et ses missions sont très peu connues. Depuis plusieurs années, nous nous sommes efforcés de libéraliser les conditions d'exercice et de nourrir nos réflexions sur l'avenir de la profession en faisant participer les représentants des Enseignants et des Étudiants à nos travaux.

Pour concrétiser cette volonté le Conseil National organise un Concours de déontologie. Cette année il se déroulera le :

Samedi 30 mars 2019 de 11h00 à 13h30 (NOUVEL HORAIRE)

au siège du Conseil national de l'Ordre des chirurgiens-dentistes
22 rue Emile Ménier - 75116 PARIS.

La sélection se fera à l'échelon de chaque UFR et le Conseil National de l'Ordre laisse à la discrétion des professeurs de déontologie le choix de faire cette sélection sous l'autorité du doyen.

De plus, selon les modalités arrêtées, le nombre de candidats par UFR pour l'épreuve finale, n'est plus limité.

Les épreuves se dérouleront sous le contrôle de membres du Conseil National.

Prix attribués :

- Premier prix 4 600 euros
- Deuxième prix 3 100 euros
- Troisième prix 1 600 euros
- Quatrième prix 1 200 euros
- Cinquième prix 800 euros
- Sixième prix 500 euros

Il est impératif que les inscriptions au concours, après sélection des UFR, soient adressées par chaque étudiant et par pli recommandé avec demande d'avis de réception, quinze jours avant l'ouverture dudit concours - soit le 15-mars 2019 - à :

Monsieur le Président du Conseil National de l'Ordre des chirurgiens-dentistes
22 rue Emile Ménier - BP 2016 - 75761 Paris cedex 16.

Pour des questions pratiques, les candidats devront nous communiquer : leur adresse postale, leurs numéros de portable, leur adresse e-mail.

Enfin, je vous précise qu'un brunch d'accueil sera proposé aux candidats de 10h30 à 11h00.

Je vous remercie très sincèrement de votre engagement dans la promotion de ce concours.

Dans cette attente, je vous prie d'agréer, Monsieur le Professeur et cher confrère, l'expression de mes salutations confraternelles les meilleures.

Dr Guy NAUDIN
Trésorier

Président de la commission de l'Enseignement et des Titres

PJ : Note explicative **modifiée** à l'intention des étudiants (5 exemplaires)